Compte-rendu de la réunion ordinaire de conseil municipal du Mercredi 8 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le huit mars, à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie.

<u>Etaient présents</u>: Thierry ROUCOU, Marie-Cécile COLLIER, Grégory CUISINIER, Stéphane LOBEL, Jean-Jacques BODELET, Monique LEQUETTE, Nadine THERY, Lysiane PREVOST, Amélie BEUGNET, Johann LAUVAU et Marie TETART

Ordre du jour :

- 1. Approbation du compte rendu du 16/11/2022
- 2. Approbation et vote du compte administratif, du compte de gestion 2022 et affectation du résultat
 - commune
 - service des eaux et assainissement
 - 3. Avis sur l'arrêt du projet du Règlement Local de Publicité Intercommunal

Tel: 03 21 48 51 87

du Sud Artois

- 4. Point sur le projet salle des fêtes
 - délibération subvention Fonds vert
- 5. Point école
- 6. Renouvellement contrat Mme lanselle Angélique
- 7. Point projet éolien
- 8. Questions diverses
 - point festivités à venir

1. Approbation du compte rendu du 16/11/2022

Le compte rendu du conseil municipal du 16/11/2022 a été remis aux conseillers avec leur convocation. Mr le Maire demande s'il y a des remarques concernant son contenu. Celui-ci n'appelant aucune remarque particulière, est approuvé, à l'unanimité.

2. Approbation et vote du compte administratif, du compte de gestion 2022 et affectation du résultat :

- Budget Commune:

DEPENSES	RECETTES	DEPENSES DE	RECETTES DE
D'INVESTISSEMENT	D'INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT
43 748.44 €	51 236.39 €	179 255.10 €	494 407.80 €

L'excédent global cumulé du budget de la commune se monte à 322 640.65€.

- Budget Service des Eaux et Assainissement :

DEPENSES	RECETTES	DEPENSES DE	RECETTES DE
D'INVESTISSEMENT	D'INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT
59 542.25 €	46 740.41 €	52 232.49 €	108 610.11 €

L'excédent global cumulé du budget du service des eaux et assainissement se monte à 43 575.78 €.

3. Avis sur l'arrêt du projet du Règlement Local de Publicité Intercommunal du Sud Artois : Mr le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de faire connaître son avis sur l'arrêt du projet du RLPI du Sud Artois. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de donner un avis favorable au RLPI qui a pour but de réglementer les publicités et les enseignes.

- <u>4. Point sur le projet salle des fêtes :</u> Monsieur le Maire fait un point sur les subventions. Nous avons obtenu de la CAF 100 000€. Un dossier a été déposé au titre des projets structurants auprès de la Région, nous sommes dans l'attente. La DETR a été redéposé pour 2023. Une nouvelle aide de l'Etat a été mise en place, le Fonds vert pour laquelle nous devons prendre une délibération.
- <u>Délibération subvention Fonds vert</u>: Mr le Maire informe le conseil municipal de la mise en place d'une nouvelle aide de l'Etat appelée Fonds Vert pour lequel notre dossier de rénovation de la salle d'activités est éligible. Ce fonds vise à aider les collectivités à renforcer leur performance environnementale, adapter leur territoire au changement climatique et à améliorer leur cadre de vie. Pour rappel, le montant estimatif des travaux s'élève à 818 379€ HT. A cet effet, Mr le Maire propose de solliciter une aide financière de 100 000€ au titre du Fonds vert. Mr le Maire demande l'autorisation de déposer une demande de Fonds Vert pour les travaux de rénovation de la salle d'activités. A l'unanimité, le

conseil municipal autorise Mr le maire à faire toutes les démarches nécessaires à l'obtention de ce fonds.

- <u>5. Point école</u>: Mr le Maire annonce que la fermeture d'une classe est confirmée pour la rentrée prochaine. Il s'agit de la classe de Mme Holland. Celle-ci occupera donc la classe de Sailly à la rentrée. Prochain conseil de classe le 13/03.
- 6. Renouvellement contrat Mme Lanselle Angélique: Le contrat PEC de Mme Lanselle ne sera pas renouvelé par le Département, il nous faut donc créer un poste d'adjoint technique à raison de 20h par semaine pour le poste de Mme Lanselle qui occupe les fonctions suivantes: service de cantine et nettoyage, accompagnement dans le bus et entretien des bâtiments communaux (mairie et écoles). A l'unanimité, le conseil municipal accepte la création du poste d'adjoint technique à compter du 25 avril à raison de 20h par semaine jusqu'au 13 juillet 2023. Les 2 contrats (Angélique et Vanessa) seront renouvelés pour la rentrée de septembre. Mr le Maire en profite pour faire remarquer qu'il faudra prévoir des heures de nettoyage de la salle des fêtes car, aujourd'hui, lorsqu'elle est occupée en semaine par les écoles ou les associations, aucun nettoyage n'est fait, les poubelles ne sont pas vidées alors que la salle se trouve, régulièrement, louée les week-ends. Il n'est pas acceptable de mettre la salle à disposition avec des poubelles non vidées et un sol et des sanitaires non nettoyés. Jusqu'ici, Mme Lequette fait le nettoyage et vide les poubelles avant une location mais ce n'est pas son rôle.
- 7. Point projet éolien: Suite à la dernière réunion qui s'est tenue, 23 éoliennes seraient installées sur le parc couvrant les communes de Souastre, Bienvillers-au-Bois, Hannescamps, Foncquevillers. Il a été proposé d'en installer 4 plus grandes que celles initialement prévues sur le territoire de Souastre. Une réunion est prévue le 15/03 avec un concurrent de EDF Renouvelables à la demande de Mr Mullie.

8. Questions diverses:

- Point festivités à venir : Mr le Maire souhaite que le conseil réfléchisse déjà à la façon d'envisager la fête communale lorsque les travaux de la salle auront débutés. Est-ce que l'on loue un chapiteau ? Où l'installer ? Mr le Maire s'est rapproché de Mr René Choquet pour savoir si le terrain derrière l'arrêt de bus dans la rue de Pas pourrait nous être mis à disposition. Mr Choquet n'est pas propriétaire de ce terrain mais il voudrait voir avec le propriétaire s'il serait d'accord pour faire un échange avec le terrain au jeu de tamis dans la rue de Foncquevillers, ce qui l'arrangerai et la commune bénéficierait d'un terrain au cœur du village. Affaire à suivre...

Mr le Maire a, également, demandé à Mr Rudy Descamps s'îl comptait vendre le terrain à côté du parking de la salle des fêtes mais il lui a répondu que la succession n'était pas encore faite et qu'îl avait pas mal de bois et de matériel stockés sur celui-ci, ce qui l'embête.

Suite au 0 artificialisation, Mr le Maire suggère d'informer les propriétaires de terrain constructible de la possibilité de perdre le titre de terrain à bâtir d'ici quelques années.

- Mr Bodelet souhaite savoir ce qu'il en est des travaux au terrain de foot qui avaient été envisagés lors des deux dernières réunions. Mr le Maire informe que les buts ont été retirés, nettoyés par Didier et qu'il doit les repeindre. Mr le Maire doit voir avec Mr Derveaux pour l'accès par la voie des Croix mais il n'a pas encore eu le temps.
- Lundi de Pâques, Mr Cuisinier ne sera pas là. Tout est commandé. Rendez-vous au terrain à 10h30 pour préparer les œufs.
- Boucles de l'Artois : Prévenir et prévoir une réunion le samedi avant la course pour l'organisation
- Frelons asiatiques : Mr le maire propose de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur le territoire de la commune. Le conseil municipal accepte. Si un nid est constaté chez un particulier il devra en avertir la mairie qui fera le nécessaire pour sa destruction.

Aucune autre question n'étant apparue, le Maire, Thierry ROUCOU a levé la séance vers 22h45.

Fait le 11 avril 2023

Le secrétaire de séance Grégory CUISINIER

Le Maire T. ROUCOU